



Date de transmission de l'acte: 30/07/2026
Date de reception de l'AR: 30/07/2026
004-210402400-DE_2026_063-DE
A G E D I

EXTRAIT DU
République française
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Date de la convocation: 23/07/2026

Membres en exercice
: 11

Présents : 7

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

*vingt-huit juillet deux mille vingt-six l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Laurent ROUX*

Présents : Laurent ROUX, Anthony DA SILVA RAMOS, Sophie VIAL,
Florian UGHI, Sylvie COLONNA D'ISTRIA, Viviane ISNARD, Régine
GRABARCZYK

Représentés : Rudy WUNDERLIN représenté par Sylvie COLONNA
D'ISTRIA, Charlotte SZILAGYI représentée par Anthony DA SILVA
RAMOS

Excusés : Agnès BERGERON, Nicolas NEY

Absents :

Secrétaire de séance : Viviane ISNARD

**Objet : Vente de l'immeuble Edelweiss - détermination des prix de vente des lots 1, 2, 3, 5, 6 et
10 - DE_2026_063**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que à la suite de la division foncière de l'immeuble
Edelweiss, il convient de déterminer le prix de ventes des lots 1,2,3,5,6 et 10.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se prononcer sur les prix de vente suivants :

Numéro de lot	Surface en m ²	Prix de vente en €
1	37	57 000
2	37,35	58 000
3	35	50 000
5	56,70	74 000
6	55,60	62 000
10	55,00	69 000

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le tableau des prix proposé par Monsieur le Maire

CHARGE Monsieur le Maire de procéder à la recherche d'acquéreur

DIT que chaque vente fera l'objet d'une délibération

Date de transmission de l'acte: 30/07/2026

Date de reception de l'AR: 30/07/2026

004-210402400-DE_2026_063-DE

A G E D I

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire



Laurent ROUX

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille (par voie postale au 24 Rue Breteuil 13006 Marseille ou par voie dématérialisée via l'application « Téléréfours citoyens » sur le site www.telerecours.fr) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.